



Chapitre 4

Thèmes sanitaires et sociaux

21 fiches

1. Présentation

La culture générale sanitaire et sociale sera présente au sein des épreuves :

- d'admissibilité : Français ;
- d'admission : Culture générale du domaine sanitaire ou social.

Un ambulancier est un professionnel qui doit rédiger des notes, des transmissions, mais aussi être un acteur de l'environnement médico-social qui l'entoure.

Il doit donc savoir rédiger, raisonner et développer un argumentaire.

La culture générale sanitaire et sociale dans l'épreuve d'admissibilité a pour objet d'évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat.

La culture générale sanitaire et sociale dans l'épreuve d'admission a pour objet d'évaluer les capacités d'analyse et de jugement du candidat par rapport aux grandes questions sanitaires et sociales.

Il est néanmoins indispensable que vous ayez une démarche d'analyse et de réflexion du monde qui vous entoure. La meilleure des préparations est la prise de connaissance régulière de l'actualité médico-sociale afin de vous forger votre opinion.

Sources d'informations afin d'étoffer sa culture médico-sociale.

- Internet.
- Journaux télévisés.
- Journaux papiers.
- Revues spécialisées (magazine santé...).
- Échanges avec des candidats ayant déjà passé le concours (blog, forums...);
- Ainsi que cette partie intitulé : fond documentaire.

2. Fond documentaire

Dans le chapitre suivant, nous allons présenter sous forme de fiches les grands thèmes sanitaires et sociaux qu'il est possible de retrouver dans les épreuves d'admissibilité et d'admission. Les sujets devant être d'actualité, il est impossible d'avoir une liste des thèmes exhaustive.



Santé

La santé en france

Définition

La santé est un état de bien être physique et mental d'absence de maladie et d'absence de handicap.

Depuis toujours, l'homme a eu comme préoccupation de se nourrir et de s'abriter contre les agressions. C'est déjà une première notion de protection. Puis, l'homme s'est cultivé et s'est soigné. Les deux principes sont concomitants, en effet, « détenir du savoir » c'est par exemple, utiliser les principes actifs des plantes et de se soigner.

En 1978 L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a également défini la santé comme : « état complet de bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité ». Cette définition met l'accent sur les dimensions de la santé ; la notion de mental et de social. Ainsi, la notion de médicalisation n'apparaît pas dans ces différentes notions de santé.

Vocabulaire • Mots clés

Indicateurs : éléments qui servent à mesurer qualitativement ou quantitativement des données.

Pathologie : discipline médicale qui a pour but d'étudier les maladies et ses effets également utilisé à la place de « maladie ».

Connaissances générales

Les différentes définitions concernant la santé ne nous ont pas fait ressentir la notion de coût voire de prix. En effet, pendant très longtemps nous avons été très pudiques en matière de chiffrage de notre santé et de celle des autres.

La santé, c'est avant tout un capital que l'on se doit de protéger et de faire « fructifier » en sens, bien entendu de la prévention.

La notion de santé évolue, c'est quelque chose de dynamique et dont ses composantes varient en fonction : du lieu de vie ; de l'âge ; du métier et du travail ; de la manière de financer sa santé ; du patrimoine génétique...

Ces différentes composantes, influent considérablement la santé. Ex. : dans les pays où l'accès aux soins n'est pas facile, l'état de santé de la population n'est pas optimal. Le fait de pouvoir avoir accès à la vaccination représente un élément fondamental de conservation de son état de santé. Être en bonne santé, c'est aussi être responsable ; responsable de ne pas faire progresser une épidémie (le port du préservatif en est un des meilleurs exemples).

La santé est un droit fondamental, mais c'est aussi un devoir. Ce qui nous renvoie à la notion de responsabilité individuelle et collective. Se maintenir en bonne santé, c'est lutter contre la propagation des maladies. Si, par contre la santé n'a pas de prix, elle a un coût. Un coût qui se mesure, difficilement, mais qui, néanmoins se mesure par la consommation médicale des ménages.

État des lieux

La santé des Français est globalement bonne, en matière d'espérance de vie et d'accès aux soins de santé.

L'état de santé varie d'une région à une autre, voire d'un département à un autre ; en santé publique, cela s'appelle disparités territoriales. Les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie sont parmi les régions où la mortalité générale est la plus élevée.



Pour quelles raisons ? Il existe au sein de ces régions des décès prématurés dus : aux cancers, à l'alcoolisme, aux suicides, aux pathologies cardiaques. En revanche, les régions Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Île-de-France, Alsace, Provence-Alpes-Côte d'Azur sont plus épargnées par les décès prématurés.

Mortalité évitable

Cependant, ces constats ne sont pas récents et, nombreux sont les décès qui pourraient être évités. On parle de mortalité évitable. Exemples : lorsque les moyens et les mesures prises en matière de prévention primaire ont permis d'éviter (SIDA, cancers bronchiques, accidents de la circulation).

Données chiffrées

La population française est estimée à 65,8 millions d'habitants en 2013 (source INSEE).

Mesures de l'état de santé

L'état de santé de la population se mesure avec des indicateurs, en particulier :

- **le taux de mortalité générale** : c'est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année. Il s'exprime pour mille. Exemple: le taux de mortalité générale des français en 2012 était de : 8,85 pour 1000 ;
- **le taux de mortalité infantile** : c'est le rapport entre le nombre d'enfants décédés à moins d'un an et l'ensemble des enfants nés vivants. Exemple : le taux de mortalité infantile des français en 2013 se situe à 3,3 pour 1000. C'est un des rapports les plus bas au monde. C'est un excellent indicateur de bonne santé car, il reflète à la fois les moyens de santé maternelle avant, pendant et après la naissance. À titre indicatif, les taux de mortalité de certains pays africains se situent aux alentours de 100 pour 1000 ;
- **le taux de fécondité** : c'est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année rapporté à la population féminine moyenne de l'année ; population féminine : femmes fécondes (entre 15 et 50 ans). Exemple : le taux de fécondité des françaises est de 2,03 enfants par femme pour 2013 ;
- **l'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0)** : représente la durée de vie moyenne, autrement dit l'âge moyen qu'aura un individu lors de son décès. Exemple : l'espérance de vie à la naissance en France en 2013 : 81,67 ans (hommes 78,5 ans femmes 84,9 ans).

Liens pour en savoir plus

Institut national d'études statistiques : www.ined.fr

Institut national de la statistique et des études économiques : www.insee.fr

Ministère de la santé: www.sante.gouv.fr